

Don en Confiance

VOTRE DON,
NOTRE ENGAGEMENT

DOSSIER DE PRESSE

Ce rapport concerne la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025



Organisme de contrôle des **associations et fondations** qui font appel à la **générosité du public**.

Don en Confiance octroie **une reconnaissance** qui atteste de la **bonne utilisation des dons**.



Ce logo vous assure que **votre don est bien utilisé** par les **associations et fondations** qui l'affichent.

Sommaire

Qui sommes-nous et que faisons-nous ?	4
Les chiffres clés	5
Ce qu'apporte la reconnaissance "Don en Confiance"	6
Nos organisations reconnues Don en Confiance	8
Observatoire de la Confiance 2025	10
Nos missions et notre fonctionnement	12
Notre déontologie	15
Notre écosystème	16
Témoignages d'organisations reconnues Don en Confiance	17
Paroles de bénévoles	18
Nos conseils aux donateurs	19

Qui sommes-nous et que faisons-nous ?

Don en Confiance renforce la confiance des donateurs et accompagne les organisations d'intérêt général vers davantage de transparence et de progrès continu, depuis sa création en 1989.

NOS 5 PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES :

LE RESPECT DU
DONATEUR

LA TRANSPARENCE

LA PROBITÉ ET LE
DÉSINTÉRESSEMENT

LA RECHERCHE D'EFFICACITÉ

LA RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE ET
ENVIRONNEMENTALE,
ET L'ÉTHIQUE



Les chiffres clés de l'année 2025

DON EN CONFIANCE EN CHIFFRES

Association loi 1901
créée en **1989**



98
Organisations
reconnues



7 ETP
présents fin 2025



131 Bénévoles

CE QUE REPRÉSENTENT LES ORGANISATIONS RECONNUES



Plus d'un
1,8 milliard €
de générosité



400 000
bénévoles réguliers
et occasionnels



6,2
milliards €
de budget



1 500
entités juridiques



50 000
salariés à temps plein

Ce qu'apporte le label Don en confiance

NOTRE MISSION RÉPOND À UNE TRIPLE ATTENTE

SOCIÉTALE

Seul
1 Français sur **5** se dit confiant dans l'avenir de la société

POURTANT



60 %

des Français font confiance aux associations



DONATEURS

LES PILIERS DE LA CONFIANCE ENTRE ASSOCIATIONS ET DONATEURS

65 % 
Que les associations rendent compte de leurs actions

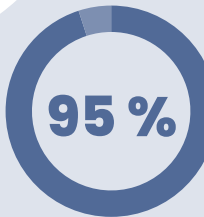
64 % 
Que les associations affichent clairement leur mission et qu'elles s'y tiennent

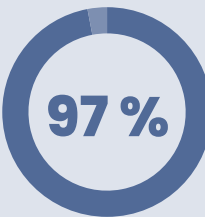
63 % 
Que les associations gèrent les dons de façon rigoureuse

62 % 
Que les associations fassent preuve de transparence financière

Des attentes en cohérence avec les enjeux déontologiques couverts par notre mission

ORGANISATIONS DON EN CONFIANCE

95 %  des organisations Don en Confiance considèrent que nos recommandations sont pertinentes et répondent à des besoins réels.

97 %  des organisations Don en Confiance déclarent avoir mis en œuvre nos recommandations

DES EFFETS INTERNES DANS 3 DOMAINES POUR LES ORGANISATIONS DON EN CONFIANCE

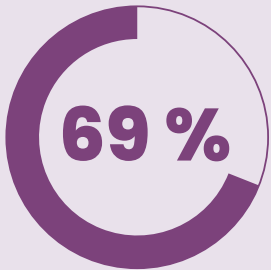

87 %
Transparence financière


75 %
Conformité réglementaire

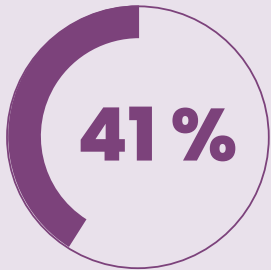

71 %
Gouvernance

L'impact de Don en Confiance

NOTRE DISPOSITIF EXIGEANT RENFORCE LA RELATION AVEC LES DONATEURS



des Français déclarent qu'un dispositif de contrôle indépendant les encourage à donner



Des organisations déclarent une amélioration dans la perception des donateurs



UN POTENTIEL COLLECTIF À DÉPLOYER

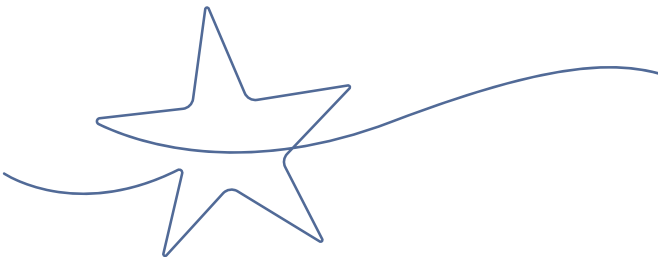


Des organisations reconnues qui amplifient la confiance



Un rayonnement accru de la déontologie au sein de l'écosystème

Ce qu'apporte la reconnaissance Don en confiance



POUR LES DONATEURS

- Un tiers de confiance reconnu
- La certitude que les dons sont utilisés avec rigueur et transparence
- Un impact social renforcé grâce à une gestion exemplaire

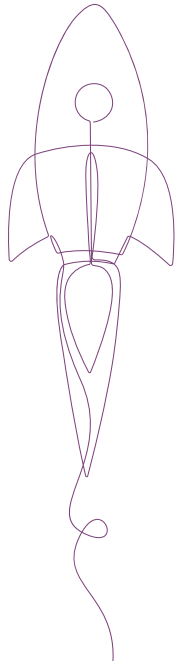
POUR LE SECTEUR ASSOCIATIF

- Une référence unique qui incite au progrès
- Un cadre éthique partagé, au service de l'intérêt général
- Des ressources clés pour enrichir les pratiques



POUR LES ASSOCIATIONS

- Une reconnaissance publique qui différencie et crédibilise
- Un accompagnement sur-mesure par des bénévoles contrôleurs experts
- Un développement de la collecte de dons : 69 % des Français font plus confiance à une organisation reconnue Don en Confiance (données issues de l'Observatoire de la Confiance 2024)



Les 98 organisations par domaine d'intervention

SOLIDARITÉ EN FRANCE



SOLIDARITÉ À L'INTERNATIONAL



PLAIDOYER



ÉDUCATION – ENFANCE



ENVIRONNEMENT – PROTECTION ANIMALE



SANTÉ – HANDICAP – RECHERCHE



Observatoire de la confiance 2025

Le baromètre de la confiance 2025 : comprendre les attentes des donateurs

Dans un contexte marqué par une défiance croissante envers les institutions, le Baromètre de la confiance réalisé par Viavoice pour Don en Confiance met en lumière la place singulière des associations et fondations dans la société française.

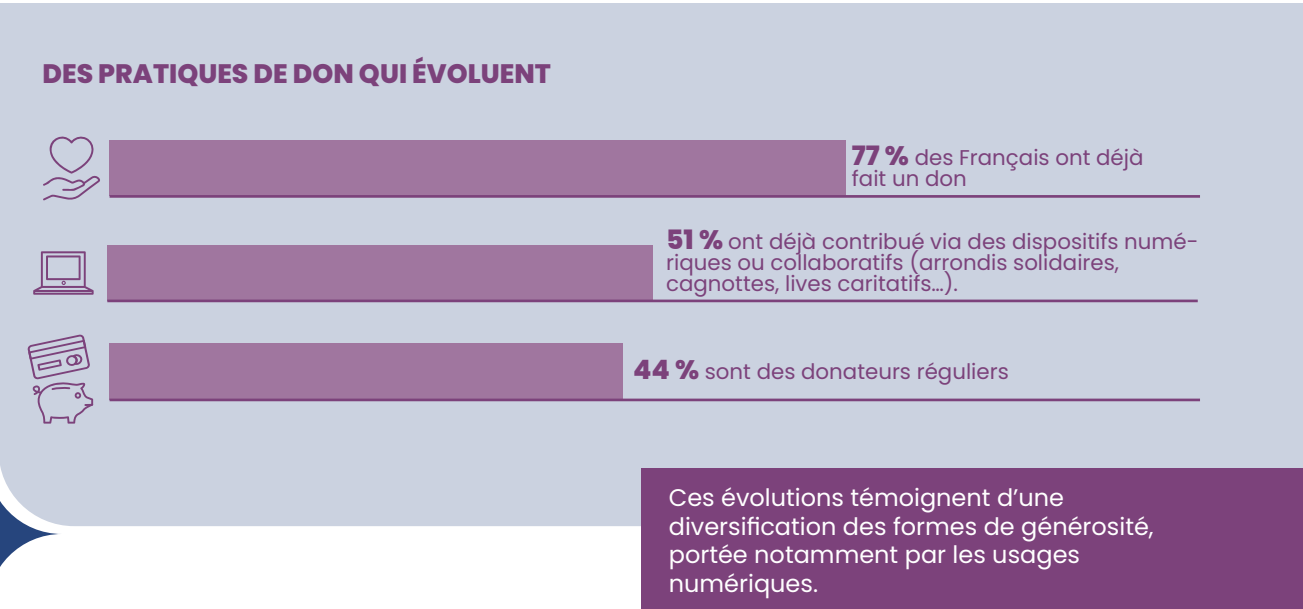
Malgré une légère baisse, celles-ci demeurent parmi les acteurs auxquels les Français accordent le plus leur confiance et continuent d'incarner un repère essentiel de solidarité et d'engagement.

LES ASSOCIATIONS, TOUJOURS PARMIS LES ACTEURS LES PLUS CRÉDIBLES



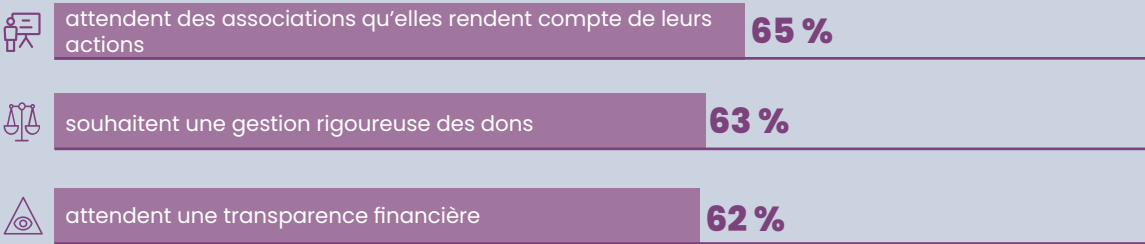
des Français déclarent faire confiance aux associations et fondations, un niveau toujours supérieur à celui de la plupart des institutions publiques.

- La confiance envers les institutions politiques demeure très faible : 20 % pour le gouvernement et 13 % pour les partis politiques.
- Dans ce contexte, **les associations apparaissent comme un repère de confiance** et d'action concrète, notamment pour les jeunes et les bénévoles.



TRANSPARENCE ET PREUVES D'ENGAGEMENT : DES ATTENTES FORTES

La confiance repose aujourd'hui sur des attentes précises de la part des Français :



Ces résultats confirment que la confiance ne se décrète pas : elle se construit à travers des pratiques exigeantes de transparence et de responsabilité.

LE RÔLE DÉTERMINANT D'UN TIERS INDÉPENDANT

Le Baromètre souligne également le rôle déterminant d'un regard extérieur indépendant :

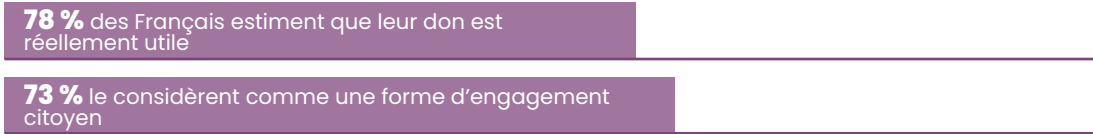


des Français déclarent faire davantage confiance à une organisation reconnue par un organisme tiers indépendant tel que Don en Confiance.

Cette reconnaissance encourage également le passage à l'acte de don, en particulier chez les donateurs réguliers.

LE DON, UN ACTE D'UTILITE ET D'ENGAGEMENT CITOYEN

Au-delà de la contribution financière, le don demeure un acte porteur de sens :



Dans un contexte économique plus contraint, la dimension fiscale joue également un rôle :



Le don crée un enchaînement simple : se sentir utile renforce la confiance, et la confiance encourage l'engagement. C'est ce cercle vertueux qui explique la place singulière des associations dans notre société.

Rachel GUEZ
Directrice générale de Don en Confiance

Nos missions et notre fonctionnement

Nos ressources humaines

Le fonctionnement, l'animation des instances associatives et des bénévoles, le secrétariat et les fonctions support sont assurés par une équipe de 7 salariés.

Plus de 120 bénévoles hautement qualifiés, ayant exercé des fonctions de cadres supérieurs ou de direction tous secteurs confondus, apportent leur concours au Don en Confiance, notamment pour ses missions de contrôle et d'octroi du label.

Le Conseil d'administration est constitué de 8 personnalités qualifiées et de 7 représentants d'organisations membres.

Nos moyens financiers

Dès lors qu'elle est reconnue, une organisation devient *de facto* membre de l'association « Don en Confiance ». L'essentiel des ressources financières provient des cotisations versées par les organisations reconnues. Ces cotisations sont fonction du montant des fonds privés recueillis provenant de la générosité du public (dons, legs, donations, mécénat, etc.). Elles varient de 1 827 € à 14 459 € par organisation et par an.

Don en Confiance perçoit également des subventions du Secrétariat d'État à l'Économie Sociale et Solidaire et à la vie associative, ainsi que de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et du Crédit Mutuel.

Don en Confiance lui-même ne fait pas appel à la générosité du public.



“ A l'issue de l'Assemblée générale du 8 juin 2021, Patrick Jozon a été élu président de Don en Confiance. Il a lancé dans la foulée de son élection les travaux d'élaboration du nouveau plan stratégique avec toujours l'ambition de garantir la confiance des donateurs envers les organisations faisant appel à la générosité du public. Derrière son souhait d'engagement associatif, il a la volonté de faire grandir la notoriété de Don en Confiance, un organisme de contrôle pour lui essentiel aux associations et fondations d'intérêt général et à la société dans son ensemble. Le rassemblement autour de notre reconnaissance et l'espoir de voir de plus en plus de donateurs s'y référer seront le fil conducteur de mon mandat. ”

PATRICK JOZON, président de Don en Confiance

Notre écosystème

La coordination générosités

La Coordination Générosités est née en 2012. Elle rassemble un ensemble d'organisations philanthropiques qui partagent le même intérêt pour le développement de la générosité au service des causes d'intérêt général. C'est aussi une coopération autour de valeurs de transparence, de solidarité, d'efficacité et de respect mutuel.

Elle est fondée sur l'unique volonté collective de partager des informations, événements, réflexions sur l'évolution du secteur associatif, sans pour autant remettre en cause les missions fondamentales de chacune des organisations qui la composent.



Charity monitoring worldwide

Don en Confiance est membre de Charity Monitoring Worldwide qui a été créé en 1958. Il s'agit d'une association internationale qui regroupe les organismes de contrôle des organisations faisant appel à la générosité publique. Le réseau mondial des membres de CMW veille à ce que la collecte de fonds soit bien organisée et que les fonds collectés soient bien gérés.

Ses missions :

- Se positionner en tant que réseau international d'experts pour échanger savoir-faire et expérience en matière de contrôle de la générosité,
- élaborer des standards pour contrôler les organisations,
- Diffuser de l'information relative au contrôle des organisations et aux activités de ces dernières.

Témoignages d'organisations reconnues Don en Confiance



À cette occasion, les organisations témoignent de l'apport de la reconnaissance Don en Confiance dans la durée, comme levier de transformation de leurs pratiques.

Le Foyer achève en 2026 son 5^{ème} agrément triennal de Don en Confiance, et s'est attaché, tout au long de ces années à progresser dans les différents domaines du référentiel. Les recommandations de Don en Confiance ont ainsi accompagné la croissance et la transformation de notre association. Nous nous sommes appuyés sur ces éléments pour structurer nos procédures, notre communication et notre organisation. L'agrément et ses recommandations ont été au long de ces années de véritables leviers de progrès.

Amaury Dewavrin, Président Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

DES RETOURS D'EXPÉRIENCE AU FIL DU SUIVI

Le témoignage qui suit illustre la manière dont ce dialogue contribue à faire évoluer les pratiques et à renforcer la confiance au sein des organisations reconnues Don en Confiance.



Depuis notre reconnaissance en décembre 2018, le suivi avec Don en Confiance a profondément fait évoluer nos pratiques, à tous les niveaux de l'organisation. L'ensemble de l'équipe, comme notre gouvernance, s'est pleinement approprié cette démarche, ce qui nous a permis de franchir un cap en matière d'exigence et de structuration, avec le souci constant de faire toujours mieux. Les échanges réguliers, notamment avec notre contrôleur, sont précieux et constructifs : ils nous offrent des temps de dialogue utiles, nous aident à prendre du recul et à progresser concrètement dans la durée. Les rapports intermédiaires rythment cette progression, en nous donnant des repères concrets pour ajuster nos pratiques.

Cette démarche a également renforcé la confiance de nos donateurs. La reconnaissance Don en Confiance constitue pour eux un gage fort de transparence et de sérieux, qui crédibilise notre engagement. Elle nourrit une relation plus sereine, plus durable, et nous encourage à maintenir un haut niveau d'exigence au service de celles et ceux qui nous soutiennent.

Pollinis

Retrouvez tous nos témoignages sur :
parlonsdedonenconfiance.com

Paroles de bénévoles



10 ans déjà, et l'essentiel est là : j'ai depuis bien compris que si la générosité publique est l'un des moteurs du fonctionnement de ces organisations, l'éthique, la transparence, la probité associées à leur capacité d'évolution seules engendrent la confiance, et alors peut-être, ce monde progresse-t-il, un peu grâce à nous.

ERIC ELGHOZI,
vice-président bénévole de la Commission d'agrément



J'ai eu la chance d'avoir un parcours professionnel enthousiasmant dans différents groupes industriels et de séjourner dans plusieurs pays étrangers. Même si durant toutes ces années, j'ai obtenu quelques responsabilités dans des associations, j'attendais que la retraite me fournisse

l'occasion d'un engagement plus fort et dans la durée. C'est chose faite grâce au Don en Confiance ! Cette aventure belle et passionnante se poursuit, je le pense, pour le bénéfice des organisations que nous accompagnons.

REMI RACLET,
animateur contrôle bénévole

Retrouvez tous nos témoignages sur :
parlonsdedonenconfiance.com



Le milieu associatif, et particulièrement le secteur de la générosité publique, assure une part importante de l'aide aux personnes dans la société. La confiance des donateurs et l'engagement des bénévoles sont déterminants. Y prendre part, même modestement, par ma contribution au Don en Confiance est une grande satisfaction.

MARIE MENANT,
bénévole, responsable RH des bénévoles

Nos conseils aux donateurs



CONSEIL N° 1

J'investigue !

Se poser les bonnes questions pour choisir quelle association ou fondation soutenir (simplement en consultant leur site Internet).

CONSEIL N° 2

Si j'ai des questions, je contacte l'association/fondation !

Par téléphone, e-mail, courrier, ou sur les réseaux sociaux.

CONSEIL N° 3

Sur internet, je suis prudent !

Si je suis sollicité par Internet, je vérifie que les liens qui me parviennent renvoient bien aux sites d'associations et de fondations reconnues et que les données bancaires sont demandées sur des pages sécurisées (l'URL commence par https et le navigateur affiche une icône de cadenas fermé).

Sans garantie sur la destination et l'utilisation des fonds collectés, je privilégie le don direct à l'association ou fondation de mon choix.

CONSEIL N° 5

Si je souhaite lancer une cagnotte, je respecte quelques règles !

Si je souhaite collecter des fonds auprès de mon entourage au profit d'une cause, je suis les étapes suivantes :

- 1. Contacter.** Avant l'ouverture de la cagnotte, il est nécessaire de contacter l'association ou la fondation concernée.
- 2. S'informer.** Je prends connaissance des conditions tarifaires pratiquées par les plateformes (Conditions Générales d'Utilisation).
- 3. Communiquer.** Lors du lancement de la collecte, j'informe les personnes de ce pourquoi je les sollicite et leur communique le nom de l'association ou fondation qui percevra les dons.
- 4. Rendre compte.** Lorsque l'association/fondation aura récupéré les fonds, j'informe les donateurs du montant total collecté.





CONTACT PRESSE

Naoielle Benhamadi

nbenhamadi@donenconfiance.org

Tél. 01 53 36 35 02

Wikivillage
8 rue de Srebrenica
75020 Paris



Dossier de presse mis à jour en
juillet 2025

Les partenaires du Don en Confiance

